



actions
médias
francophones

Accord de partenariat entre la section djiboutienne de l'UPF et AMF

La section UPF de Djibouti a exprimé, auprès d'AMF et l'UPF, le souhait d'organiser deux sessions de formation au bénéfice de l'accord cadre 14 septembre 2017.

Une convention de formation a été signée, le 27 novembre 2018 entre Kenedid Ibrahim Houssein, Président de l'UPF de Djibouti et David Bohbot, Président d'Actions médias francophones.

• Les formations programmées

Deux sessions de formation seront assurées par Jean-Michel Audineau dans le courant du premier trimestre 2019 :

- °° « Les fondamentaux du journalisme »,
- °° « L'éthique et la déontologie des journalistes ».

Ces deux sessions seront consécutives et tenues sur deux semaines par séquence de cinq jours.

• Les engagements réciproques

L'UPF Djibouti prendra en charge l'organisation matérielle et logistique (recrutement et sélection des journalistes candidats, logistique d'accueil, accompagnement du formateur) et le financement intégral des charges des deux formations etc.)

AMF assure la prestation pédagogique, fournit l'ensemble des services liés aux missions (mise à disposition d'un intervenant expérimenté, organisation pédagogique, fiches d'évaluation, certificats de formation avec logos, suivi des formations etc.)

• La coordination du programme

La section djiboutienne de l'UPF a désigné en son sein le coordinateur qui aura pour tâche de veiller à la bonne organisation et au bon déroulement des différentes actions prévues.

Il s'agit de **Kenedid Ibrahim Houssein**, Président de l'UPF-Djibouti.

AMF et l'UPF ont désigné un interlocuteur pour coordonner, en liaison avec Djibouti, la mise en œuvre des programmes.

Il s'agit de **Jean-Marc Bramey**, chargé de la formation à l'UPF Internationale et membre d'AMF.